

Organisation du TFE

TFE : Travail de Fin d'Études

PRÉAMBULE

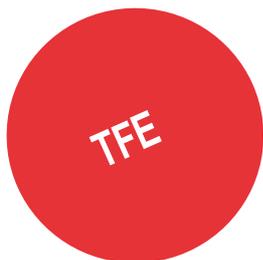
Ce Vademecum complète la fiche d'activité d'apprentissage du travail de fin d'études. Sa lecture est obligatoire.

Cette version du Vademecum est spécifique au domaine Théâtre.

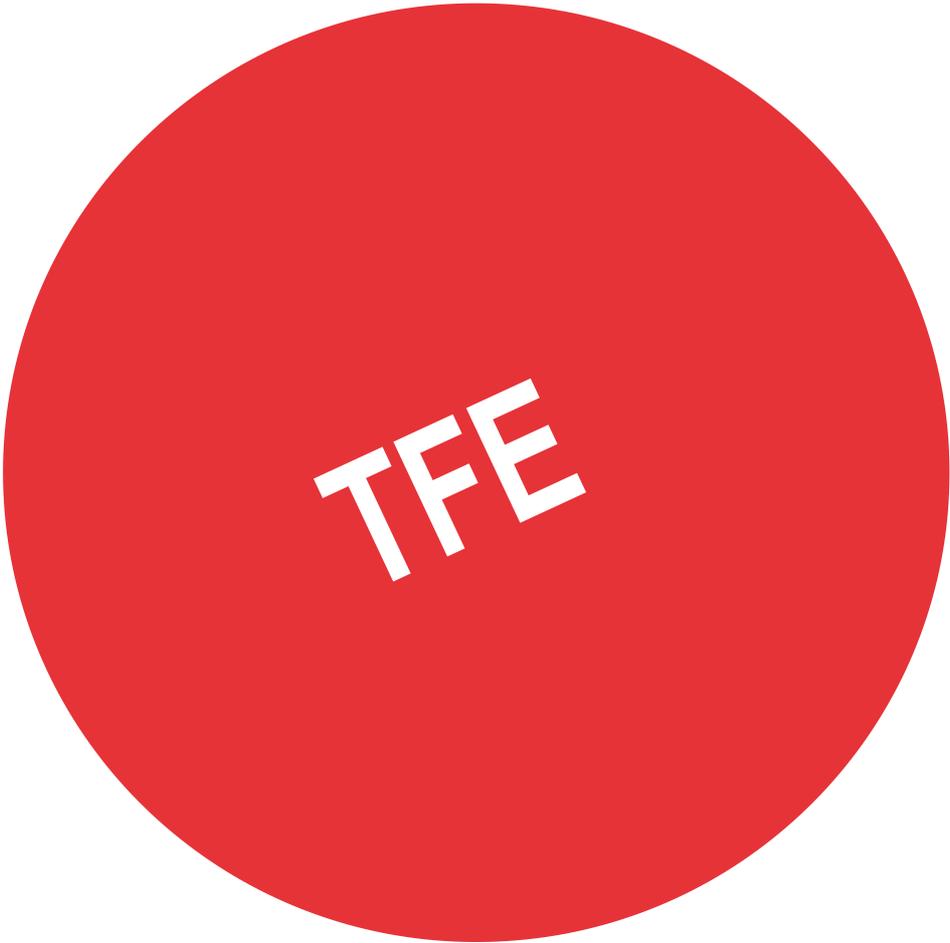
Il précise :

- Le cadre, les objectifs et les exigences de la réalisation du travail de fin d'études ;
- Les modalités de l'accompagnement du travail de fin d'études ;
- L'échéancier ;
- Les consignes de présentation de l'écrit ;
- Les règles générales de typographie ;
- Le déroulement de la défense orale ;
- Les modalités d'évaluation ;

TABLE DES MATIÈRES



I. CADRE GÉNÉRAL	p. 1
II. CONTENU & OBJECTIFS	p. 2 > 3
III. ÉCHÉANCIER	p. 4 > 5
IV. LE.LA PROMOTEUR.RICE	p. 5
V. LES PERSONNES-RESSOURCES	p. 5
VI. ELABORATION ET CONSEILS	p. 6
VII. PRÉSENTATION FINALE	p. 7 > 10
VIII. QUELQUES CRITÈRES D'ÉVALUATION	p. 11

A large red circle is centered in the upper half of the page. Inside the circle, the letters "TFE" are written in a white, bold, sans-serif font, tilted slightly upwards to the right.

TFE

I. CADRE GÉNÉRAL

Les étudiant.e.s inscrit.e.s en master sont tenu.e.s de présenter un Travail de Fin d'Études qui peut prendre soit la forme d'un mémoire (travail théorique), une forme théâtrale, soit encore un travail de recherche (laboratoire). Celui-ci prend une place importante dans le cursus. Pour beaucoup d'étudiant.e.s, il représente des tâches nouvelles qui justifient un accompagnement. Pour ce faire, un cours (de méthodologie, accompagnement des TFE) sera organisé lors du premier quadrimestre. Un.e professeur.e référent.e sera désigné.e en tant que **promoteur.ice** pour vous accompagner lors des différentes étapes obligatoires. Ce promoteur.ice doit être proposé.e au professeur accompagnant les TFE pour validation dès la rentrée (**premier cours/ 20 septembre**).

Le.la promoteur.ice est désignée, après concertation avec le professeur responsable des TFE, parmi les membres du personnel enseignant (voir annexes utiles). Le.la **promoteur.ice** est chargé.e du suivi du travail de fin d'études.

Ce suivi doit être régulier : c'est à l'étudiant.e à lui proposer des dates de rendez-vous et à l'inviter à lire son projet au fur et à mesure de l'avancement de sa recherche théorique/dramaturgique.

Le dossier artistique, s'il s'agit d'un TFE pratique, doit être terminé pour la mi-février.

Cela veut dire qu'il a été envoyé au professeur responsable et au/à la promoteur.ice pour relecture **début février**.

Ce vademecum est un texte de référence général et s'avère un outil indispensable. Il exprime la volonté commune des enseignant.e.s concerné.e.s et du.de la direction du domaine Théâtre d'ARTS² d'harmoniser les modalités de l'accompagnement et d'en clarifier les enjeux.

En parallèle, vous devrez également choisir un lieu de stage qui vous permettra d'observer le travail d'un.e professionnel.le.

Il est primordial de réaliser ce stage avant mars de façon à ce qu'il puisse être utile à votre recherche personnelle.

On choisit une compagnie, un artiste, une institution... dont la rencontre pourra enrichir, réinterroger, éclaircir la recherche en cours.

À partir de mars, un temps de travail libre vous est organisé. La professeure responsable des TFE vous proposera des rendez-vous individuels pour répondre à vos questions, vous faire des retours sur votre dossier artistique, sur votre proposition pratique.

De votre côté, vous proposez un échancier à votre promoteur.ice qui joue un rôle d'accompagnateur.ice « privilégiée ».

Le lien entre nous est renforcé par le groupe formé à destination du TFE sur Teams ainsi qu'un groupe WhatsApp. Ces deux modes de communication sont à consulter régulièrement.

Il va sans dire que chaque TFE conduira à une méthodologie qui vous sera propre. Celle-ci devra être définie en amont même si le concret du terrain vous confrontera à des ajustements réguliers. Dans ce sens, il vous sera demandé de rédiger un rétroplanning. Celui-ci reprendra l'objectif final que vous voulez atteindre et de définir les différentes étapes qui vous permettront d'y parvenir.

II. CONTENU & OBJECTIFS

Ce travail vous permettra de faire un chemin vers votre singularité en tant qu'artiste à venir.

L'élaboration d'un mémoire se fait dans la durée et nécessite un travail de **maturation** et de **réajustements fréquents**. Cela implique le respect d'un cadre formel et d'un échéancier. Pour ces raisons, l'élaboration du projet doit commencer dès la rentrée (en espérant que vous l'aurez bien évidemment anticipé) : **le choix du sujet et du.de la promoteur.ice seront débattus dès le premier cours.**

Il sera demandé à l'étudiant.e de rédiger, un premier projet de **note d'intention**.

Les différents socles mis en place pour vous aider dans la réalisation de votre travail :

- Les stages/ rapport de stage (voir fiche ECTS et tutoriel)
- Les sorties (visionnement de spectacles/ critiques (voir tutoriel)
- Ma constellation artistique : comment je me situe en tant qu'artiste ?
- Le travail de rédaction d'un dossier CAV demandé en analyse de textes et dramaturgie, cours donné par Cédric Juliens (Q1 de master).
- Pitch de mon projet

Pour ne citer que ceux-là. Évidemment suivant votre sujet ou votre travail l'un ou l'autre cours peut être un appui encore plus pointu : le cours et séminaires d'histoire du théâtre et de la littérature, d'analyse de textes et dramaturgie, de techniques du spectacle, de système de production culturelle, champ institutionnel des arts de la scène en Fédération Wallonie Bruxelles (introduction).

Le travail de fin d'études n'impose pas un volume de travail, ou un nombre de pages défini une fois pour toute : il impose une réflexion, soigneusement écrite, sur une question artistique liée à votre pratique. Il doit s'envisager comme une étape de transition entre l'école et la vie professionnelle, qui mobilise l'ensemble des compétences que vous aurez pu acquérir pendant votre parcours à ARTS².

Je vous conseille de bien relire votre programme d'études et le référentiel de compétences du master. Au terme de ces quatre années d'études, il s'agit de faire entendre votre voix, de parler en votre nom propre, de vous prendre en mains.

Ce travail pourrait constituer l'ébauche de votre premier projet professionnel personnel (mise en scène, adaptation scénique, écriture personnelle, etc.), mêlant aspects pratiques et exposer des motivations parfois appuyées par une recherche théorique.

Le mot « ébauche » n'est pas choisi au hasard. On ne vous demande pas de réaliser une forme finie mais de vous mettre en laboratoire, en recherche. C'est le trajet et les découvertes qui seront évalués.

Ce temps de recherche peut prendre **différentes formes** :

- Clarification d'une problématique de manière théorique en lien avec la pratique ou remise en cause de procédures ou de formes théâtrales. Exemple : les liens entre texte et performance ; évocation de l'esthétique d'un artiste en particulier, découverte de nouveaux métiers, de nouvelles façons d'appréhender le métier : coach d'intimité...
- Projet de dossier pour le Conseil des Arts Vivants (CAV) : mise en scène fictive ou projet réel, assorti de son dossier de faisabilité (financement, institutions d'accueil, etc.). **(Dans ces deux cas, le dossier comporte 20 pages au minimum)**
- Projet de dossier jeune public, multidisciplinaire, danse, radiophonique...
- Réalisation d'une forme personnelle assortie de quelques pages de réflexion sur le projet et/ou d'un carnet de bord décrivant les différentes étapes franchies et à franchir encore. Ces quelques pages peuvent prendre la forme d'un dossier de diffusion, dossier pédagogique, dossier artistique, etc... **(Dans ce de cas figure, le dossier comporte 5 pages au minimum).**
- Ecriture dramatique...

Il s'agit ici d'exemples à titre indicatif.

Les lectures autour et alentour du thème choisi, la réflexion sur les sources ou les éditions utilisées, la corrélation avec d'autres pratiques, d'autres pays, d'autres époques sont également des territoires propices au mémoire, travail qui peut être placé dans une perspective de rencontre de plusieurs champs disciplinaires : historique, analytique, philosophique, psychologique, sociologique, etc. L'essentiel est que ce travail constitue pour vous un enrichissement personnel, et que celui-ci soit transmis au lecteur.

À ce titre, le mémoire ne se limitera pas à un travail de compilation (copier-coller).

Il s'agit de découvrir votre point de vue, votre singularité !

Votre dossier peut aussi contenir votre méthodologie de recherche, votre rapport de stage s'il a constitué un moment propice à la découverte d'outils pour votre travail mais peut-être aussi de travaux demandés dans d'autres cours qui vous ont nourri pour votre recherche personnelle (exemple : le manifeste demandé lors du cours de Antia Otero/ histoire de la danse/théâtre)

III. ÉCHÉANCIER 2023-24

LES ÉCHEANCES POUR L'ANNÉE ACADÉMIQUE 2024-2025 :

- **04/10/2024** : cerner, délimiter, définir un sujet de travail de fin d'études et remise d'une note d'intention d'une page A4. L'étudiant.e confirme son choix de promoteur.ice et reçoit de ce.tte dernier.e son approbation de principe.
- **04/11/2024** : déterminer une méthodologie de travail (retroplanning dans lequel on voit apparaître la période de stage, critique d'un spectacle et constellation artistique) à remettre à son/sa promoteur.ice et à la responsable TFE, Sylvie Landuyt, sylvie.landuyt@artsaucarre.be.
- **Janvier 2025 (dates à déterminer)**: présentation orale du sujet en 7 min maximum (vous êtes tenu.es d'inviter votre promoteur.ice à y assister).
- **28/02/2025** : rédaction d'un premier jet du dossier et envoi au/à la promoteur.ice et responsable TFE.
- **17/03/25**: le travail définitif doit être remis à l'antenne administrative du Domaine Théâtre (magali.polloni@artsaucarre.be), et à la responsable TFE au moins 15 jours avant la date de présentation/défense.

À cet échéancier s'ajoutent les travaux demandés en Q1 par la responsable TFE.

REMARQUES

1. **Aucun délai de dépôt n'est toléré, sauf cas de force majeure.**
2. **Tout document envoyé par mail doit avoir le format suivant :**
 - > **Format PDF**
 - > **Titre du document : NOM_Prénom_nature du document_date**
 - > **Dans le document : idem, sur la page de garde**

SESSIONS DE PRÉSENTATION ORALE :

- **Dates de première session :**

- En cas de présentation d'une forme personnelle : du premier au 4 avril.
- En cas de dossier théorique ou dossier CAV ou autre proposition sans présentation de forme : début juin.

- **Dates de deuxième session seront communiquées :** au plus tard mi-juillet 2025

> Si l'étudiant.e opte pour une présentation de son travail en seconde session, iel doit impérativement en avertir l'école **le premier février 2025**. La coordination des travaux de fin d'études est assurée par Sylvie Landuyt.

À cela s'ajoutent :

> Les stages (Voir fiche ECTS) et tutoriel.

IV. LE/LA PROMOTEUR.ICE

Le/la promoteur.ice fait partie du corps enseignant d'ARTS². Iel est désigné.e par le/la directeur.ice de domaine après concertation avec la responsable TFE et l'étudiant.e. Le rôle de l'enseignant.e désigné.e en tant que promoteur.ice est d'ACCOMPAGNER l'étudiant.e depuis la conception du travail, le choix du sujet, les étapes de la rédaction jusqu'à la présentation devant le jury de fin de cycle.

Il est à noter que certains sujets peuvent nécessiter une codirection ce qui implique que deux enseignant.e.s travaillent en concertation avec l'étudiant.e.

Le/la promoteur.ice s'engage, outre l'accompagnement, à faire une lecture exhaustive de la version finalisée qui fera l'objet de la défense orale.

Pour ce faire, l'étudiant.e s'engage à donner au/à la promoteur.ice la version finalisée de son travail une semaine avant son dépôt au secrétariat.

REMARQUES

1. Le nom du/de la ou des promoteur.ice(s) ne figurera pas sur les travaux des étudiant.e.s qui n'ont pas respecté le cahier des charges décrit dans le présent vademecum.
2. En cas de désaccord constaté en cours de travail, l'étudiant.e peut solliciter auprès de la direction de domaine un changement de promoteur.ice. De même le/la promoteur.ice peut dégager sa responsabilité en cas de manquements dûment constatés au cahier des charges.

V. LA OU LES PERSONNE(S)-RESSOURCE(S)

L'étudiant.e peut éventuellement rechercher, avec l'aide du/de la promoteur.ice, des personnes ressources au sein de l'ESA ou extérieures à l'ESA qui peuvent aider à nourrir le travail (c'est l'objectif recherché dans l'activité d'apprentissage intitulée « stage »).

VI. ÉLABORATION & CONSEILS (projet théorique)

Tâches de l'étudiant

1. Diverses démarches et investigations selon le sujet choisi :
 - de nouvelles recherches de références qui apparaissent, à cette étape encore, nécessaires,
 - donc encore des lectures,
 - les entretiens,
 - les comparaisons,
 - les analyses,
 - ...
2. Le plan s'affine, se précise, se consolide.
3. Et déjà l'écriture, au hasard de la recherche, de la réflexion, des envies de formuler.
 - Il n'est pas inutile de commencer par la mise en place des titres, même temporaires, en fonction du plan général (lui-même établi très rapidement puis adapté au fil de la recherche).
 - › La table des matières pourra ainsi être immédiatement disponible dès les premières lignes.
 - › Selon l'envie et les possibilités, il sera possible de rédiger quelques paragraphes, essentiels ou secondaires et d'en revoir l'importance (volume et intérêt) à tout instant.
 - › Les traitements de texte (Word par exemple), proposent un «explorateur de document». Moyennant une petite familiarisation, cette fonctionnalité permet de suivre le plan et de le faire évoluer : le plan apparaîtra en permanence (à gauche de la page de travail) pour une bonne visualisation du travail. Les chapitres et sous- chapitres y figureront sans qu'il soit nécessaire d'afficher la table des matières.
 - L'option de correction orthographique à la frappe est utile à installer.
 - Vérifier immédiatement les termes que le correcteur orthographique ne peut reconnaître : les noms propres cités, etc. Éventuellement, introduire ces termes en «dictionnaire personnel» (option spéciale).
 - La frappe automatique des mots et noms fréquents est une autre option à découvrir (gain de temps et d'énergie).

> Divers plans peuvent être suivis mais tous doivent correspondre à une logique de lecture qui ne sera pas celle de l'écriture ou de la recherche, ni même de l'idée de départ.

Songer déjà, à ce stade, à la cohérence indispensable entre les rubriques de ce qui sera à terme le texte final du TFE.

La cascade des rubriques et sous-rubriques doit préserver l'aisance de lecture (plus ou moins rapide) et de compréhension (plus ou moins profonde), **par exemple** :

A. GRANDES PARTIES

1) Chapitres

a. Sous-chapitres

- Éléments d'analyse

Trop de divisions, de sous-rubriques, d'éclatement du discours, rendrait la lecture fastidieuse et la compréhension difficile. De même, sur le plan de l'écriture, il faut veiller, dans la perspective du texte final déjà, à rendre homogène le ton, le style de l'ensemble des parties.

VII. PRÉSENTATION FINALE

Le mémoire comporte les caractéristiques générales suivantes

- il est rédigé en français et est dactylographié ;
- la page de titre reprend le nom de l'établissement (ARTS² - École supérieure des Arts) ainsi que le prénom et le nom de l'étudiant.e, l'année académique concernée, le titre du travail, le nom du.de la promoteur.ice et les précisions relatives au domaine, à l'option et, le cas échéant, à la section et à la spécialité ;
- une bibliographie et une table des matières sont obligatoires ;
- il est d'usage de mentionner les personnes qui ont aidé l'étudiant.e, c'est-à-dire le.la promoteur.ice et les diverses personnes qu'il aura été amené à consulter, et de les remercier.

Il se compose :

- **« Table des matières » ou « sommaire »**
Il est recommandé de générer ce sommaire automatiquement par le traitement de texte.
- **Note d'intention**
- **Introduction**
 - > Fournit au lecteur.ice la justification, l'intérêt de la recherche et pose le cadre général du travail.
 - > Peut comporter une présentation globale (avec une formulation plus liée que le sommaire).
 - > Tient en une à deux pages.
- **Problématique**
 - > Le contexte de la recherche et une question (suscitée par un intérêt, une situation annoncée dans l'introduction) d'origine, voire deux ou trois.
 - > Des questions générales sont liées à cette problématique. Elles constituent le « **cadre de références** ».
 - Selon les cas, à envisager avec le.la promoteur.ice, la **méthode d'investigation** ou le **corpus exploité** et la **justification de la démarche**.
- **Résultats**
Description et développement du « sujet » et la ou les réponses à la question (ou les questions) de départ.
- **Conclusion**
 - > Rappel du point de départ.
 - > La ou les réponses à la question (ou aux questions) de départ dans une reformulation simple qui permet d'ouvrir, le cas échéant, de nouvelles perspectives.
- **Références bibliographiques et techniques** (liste des sources exploitées en ordre alphabétique des noms d'auteur.ice.s, œuvres, sites internet visités...). Éventuellement : table des illustrations, des figures...

- **Éventuellement, Annexes** : on y place les documents, les textes, les illustrations, etc. qui, d'une part, sont jugés indispensables à la bonne compréhension du texte, mais qui, d'autre part, ne peuvent être intégrés dans le corps du texte car trop longs. **Il est indispensable de mentionner des renvois à ces annexes dans le corps du TFE** afin d'avertir le lecteur de leur existence ou d'en expliquer la présence.

Quelques recommandations techniques :

- **Polices**
 - › Faire le choix d'une police lisible et relativement neutre : Arial, Arial Unicode, Tahoma, Book Antiqua, Times New Roman...
 - › Utiliser une taille de caractère : 11 ou 12 selon la police.
 - › Interligne : simple ou 1,5 (Arial Unicode : l'interligne est automatique).
- **Mise en page**
 - › Clarifier la mise en page par une structuration qui garde sa cohérence au fil des pages (et sans être trop complexe). Aérer les paragraphes pour donner sens au texte : éviter une page entière sans alinéa.
 - › Mettre les notions essentielles en évidence (gras...) mais **SANS SURCHARGE** (sic !) pour éviter la réaction du. de la lecteur. ice qui souhaite garder sa liberté de jugement.
 - › Prévoir un nombre équilibré de sous-titres explicites : ni trop (ex. : 5 par page) ni trop peu (ex. : aucun sous-titre pendant 3 pages).
 - › Ne pas aller au-delà de trois niveaux hiérarchiques de titres et sous-titres. Si besoin trouver d'autres moyens de séparation.
 - › Utiliser les titres des traitements de texte (mise en forme).
 - › Choisir un haut-de-page (titre) et un pied-de-page (éventuellement pour une indication de section ou de chapitre, obligatoirement pour la pagination).

Elles peuvent, selon les cas, être :

- indispensables,
- utiles pour souligner ou renforcer le propos,
- parasites : décor répétitif, envahissement, manque de pertinence.

Elles doivent être adaptées à la mise en page sans prendre trop de place (les retravailler, éventuellement les rogner en veillant à ne pas les déformer).

Toujours indiquer les sources (auteur.ice, date, pagination / site internet).

De façon générale, chaque emprunt, chaque référence et chaque citation doivent être clairement signalés ; **pour la citation** par l'usage des guillemets et par une note de bas de page qui donne l'information bibliographique.

RÉFÉRENCES

Modèles de références

AUTEUR.ICE P. (2014), Le travail écrit de fin de formation. Mons, Éditions.

AUTEUR.ICE P. (2014), Le travail écrit de fin de formation. Mons, Éditions, pp. 23-78.

AUTEUR.ICE P. et SECOND AUTEUR P. (2014), Le travail écrit de fin de formation. Mons, Éditions.

Collectif (2014), Le travail écrit de fin de formation. Mons, Éditions.

CONTRIBUTEUR.ICE P., « Les références bibliographiques » in AUTEUR.ICE P. et SECOND AUTEUR.ICE P. (2014), Le travail écrit de fin de formation. Mons, Éditions, pp. 75-78.

Pour les mentions dans le texte

(Auteur.ice, 2014, p. 25)

(Auteur.ice et Second auteur.ice, 2014, p. 30)

NB:

Tout emprunt non référencé
influencera la note
négativement attribuée.

Quant à un plagiat général,
il sera considéré comme
fraude.

VIII. QUELQUES CRITÈRES D'ÉVALUATION (liste non-exhaustive)

- **Travail de préparation**
 - › L'étudiant.e a-t-iel bien rencontré son.sa promoteur.ice 3 à 4 fois avant le dépôt de son dossier ?
 - › A-t-iel respecté l'échéancier ?
 - › A-t-iel participé aux différents rendez-vous ?
 - › A-t-iel été présent.e aux cours du premier quadrimestre ?
- **Travail écrit**
 - › Pertinence de la recherche, de la problématique posée, méthode utilisée, structuration de l'argumentation et des conclusions
 - › L'étudiant.e a-t-il.elle bien référencé ses influences ? Sont-elles pertinentes ?
 - › Qualité de l'expression écrite, lisibilité, présentation
- **Présentation orale**

Il ne s'agit pas d'un simple résumé de son travail écrit. A partir des questions qui vous seront posées, démontrez que vous êtes capable d'en ressortir les points forts, d'expliquer comment la réflexion a continué son chemin et éventuellement pouvoir revenir sur des points qui ne seraient plus traités de la même façon.

Lors de la rencontre, nous évaluerons si êtes-vous capable de répondre sans vous perdre, d'argumenter votre recherche, de vous appuyer sur vos références choisies...
- **Forme pratique**

Il ne s'agit pas de réussir à présenter un projet complet. Une étape de travail peut aussi permettre au jury de présumer de la recherche, du parcours. Il s'agira de démontrer que des compétences du référentiel de master ont été mobilisées. Comment ? Quels outils ont été acquis pour franchir les obstacles, quel objectif vouliez-vous atteindre ? Pour quel public ? Quel lieu ?
- **Notation**

Après avoir écouté et s'être entretenu avec l'étudiant.e, le/la lecteur.ice fait une synthèse des deux évaluations et attribue une note sur 20. L'UE est acquise avec une moyenne de 10/20.

En cas d'échec en première session, l'étudiant.e représentera une nouvelle version de son travail de fin d'études en deuxième session (août).

BON TRAVAIL !

ANNEXES UTILES

1. LISTE DES PROMOTEUR.RICE.S POTENTIEL.LE.S

2. Les socles/travaux/étapes

3. TUTORIEL Pitch de son projet

4. TUTORIEL ANALYSE DE SPECTACLES/SORTIES

5. DOCUMENT « PROPOSITION DE SUJET TFE »

6. FICHE DE COURS « STAGE »

LISTE DES PROMOTEUR.ICES POTENTIEL.LES

Ancion Laurent : Histoire des Spectacles (Cirque et Performance) PE3/M1

Bachir Sophie : Phonétique PE1/PE2
Beckers Patrick : Tai-chi des mains (Master Marionnette)

Berthe-Richards Cécile : Art dramatique PE2 Collectif

Beirens Isabelle : Formation corporelle PE1

Belova Natacha : Formes et Matières (Master Marionnette)

Bonnetier Denis : Marionnette et Technologie (Master Marionnette)

Bentley Suzanne : Mouvement Scénique PE2

Boucart Thomas : Art numérique et Initiation A.D (Master Marionnette)

Bresmal Vincent : Techniques du Spectacle M1

Brüll Patrick : Art dramatique PE2 Collectif

Bruno Claudia : Art dramatique PE1 Collectif

Byloos Isabelle : Formation Vocale PE1/PE2

Cacciatore Fred : Techniques et Technologie (Agrégation)

Clair Bernard : Initiation & Histoire de la marionnette PE2/PE3/MM

Cogniaux Bernard : Art dramatique PE1/PE3 Collectif

Coulibaly Serge-Aimé : Écriture du geste et du mouvement M1

Couvreur Nathalie : Initiation à la Psychologie générale PE1

Crochet Pascal : Nouvelles Écritures scéniques PE3

Delaunoy Michael : Art dramatique (Travail au Pupitre) M1 Collectif

de Falloise Jérôme : Dramaturgie du Collectif et de l'Écriture de plateau M1

Delcourt Matthieu : Techniques du Spectacle M1

Depaus Christophe : Formation Corporelle (Aïkido) PE3

Depryck Thomas : Écriture dramatique PE2/PE3 Atelier

d'hoop Jean-Michel : Manipulation (Master Marionnette)

Diaz Otero Antia : Histoire de la Littérature et du Théâtre M1

Domenegetty Eric : Mouvement Scénique PE2

Drumm Thierry : Initiation à la philosophie générale M1

Duqué Régis : Hist Litt et Th PE1/PE2 et Écriture/ Hist du cinéma PE2 Collectif

Dussenne Frédéric : Art dramatique PE2/PE3/M1 Atelier

Estenne Céline : Séminaire Spectateutrice PE3

Eveno Elise : Déclamation PE2 Collectif

Flabat Françoise : Scénographie (Master Marionnette)

Fourdrignier Diane : Nouvelles Écritures Scéniques PE3

Glinne Denis : Art numérique, Initiation A.D, Technologie (Master Marionnette)

Juliens Cédric : Analyse de textes/ Dramaturgie PE1/PE2/PE3/M1

Laassal Yasmine : Art dramatique et Déclamation PE1 Collectif

Landuyt Sylvie : Travaux de fins d'études M1

Laubin Antoine : Art dra PE2/PE3/M1 Atelier et Champs Institutionnels arts M1

Lefèvre Thierry : Art dramatique PE1 Atelier

Lenel Olivier : art dramatique M1 Collectif

Limbos Agnès : L'acteur et l'objet (Master Marionnette)

Maes Renaud : Initiation à la Sociologie générale PE3

Moreau Alain : Création marionnette (Master Marionnette)

Montecchi Fabrizio : Théâtre d'ombres (Master Marionnette)

Moreau Lorette : Séminaire Spectateurice PE3

Morin France : Système de la Production Culturelle M1

Mwakasidi Ali : Formation corporelle PE3

Nebie Adonis : Écriture du geste et du mouvement M1

Noiret Michèle : Écriture du geste et du mouvement M1
Nebrada Loïc : Formes et Matières (Master Marionnette)

Pelgrims Maud : Techniques et Technologie (Agrégation)
Pelletti Régis : Techniques et Technologie (Agrégation)
Perazzini Valentina : Formation Corporelle (Aïkido) PE3
Plazolle Emilie : Techniques et Technologie (Agrégation)
Pontiès Karine : Mouvement Scénique PE1/Master Marionnette

Quintin Alexandre : Art numérique et Initiation A.D (Master Marionnette)

Ravet Héloïse : Art dramatique M1 Atelier
Rémy Gilles : Histoire comparée des Arts PE1/PE2/PE3/M1
Robert Patrick : Aspects légaux et Juridiques de la Culture M1 et Agrégation
Romain Vincent : Histoire du théâtre PE3
Rongvaux Dominique: Déclamation PE1/PE2 Atelier
Rousselet Pauline : Techniques du spectacle PE3/M1

Sermet Christophe : Art dramatique PE2 Atelier
Silva Raquel : Dramaturgie (Master Marionnette)
Staes-Polet Martin: Jeu face caméra PE3 Collectif
Storme Sylvie : Formation vocale PE2/PE3

Tachfine Hamida : Formation Vocale M1/Master Marionnette
Tissot Alexandre : Formation Corporelle PE2 et Mouvement Scénique PE3
Thirion Clément : Art dramatique PE2 Collectif

Vachon Lisa : Écriture du geste et du mouvement M1
Vaes Baptiste : Formation Vocale PE1/PE2
Van Cauwenberg Patricia : Formation corporelle PE3
Vancoppenolle Charlotte : Formation vocale PE3/ M1 et art dra PE1 Collectif
Van der Belen Etienne : Art dramatique PE1 Collectif
Van Maaren Laura : Jeu face caméra PE3 Collectif
Veggiotti Delphine : Art dramatique PE1 Atelier et Clown PE2 Collectif/M1

TUTORIEL Pitch projet

Pour ce faire, vous pouvez par exemple, vous inspirer de la technique du Pecha Kucha, un terme japonais qui veut dire « bavardage ».

Quand on connaît un peu la culture japonaise, on sait que le bavardage ici, a les trois qualités suivantes : mesure, concision et efficacité.

Le Pecha Kucha est donc une technique de présentation orale en sélectionnant les informations importantes de ce qu'on veut faire passer à l'auditoire. On évite ainsi le bavardage qui viendrait polluer le discours.

On s'accompagne pour le faire d'un support en images pour l'orateur. 20 images diffusées chacune pendant 20 secondes.

20 x20 secondes soit 6 minutes de bavardage sans discontinuer. Chacune des images s'appelle aussi un slide. Chaque slide est expliqué pendant 20 secondes. Ce qui donne en tout 6 minutes qui permettent de raconter son projet.

On devient par l'exercice, un.e acteur.rice de l'oral qui prend du plaisir à exposer son projet au groupe.

TUTORIEL ANALYSE DE SPECTACLES/SORTIES

Consignes :

Trois spectacles minimum à visionner.

Un spectacle au choix pour le rapport.

Le rapport doit faire entre 2 et 3 pages dactylographiées, corps 12, interligne 1,15.

Objectifs :

Être capable de se servir des outils explorés dans les différents séminaires (troisième) qui traitent de la question des moyens d'analyse d'un spectacle (grille de lecture).

Être capable de déceler les différents signes de la mise en scène, le choix d'agencement de ces signes dans la narration.

Être capable de développer comment le metteur en scène essaie de les faire parvenir au spectateur.

Contenu du rapport :

Intro : Le titre du spectacle, du/de la metteur.euse en scène, + références utiles, et lieu du spectacle choisi pour l'analyse.

Description / Analyse objective

Raconter le spectacle en quelques lignes. Descriptif le plus objectif possible. A vous de définir les différents paramètres que vous choisirez de développer.

Point de vue personnel / Analyse subjective

- Subjectivement, en parlant en "je", dire ce que vous avez ressenti. - Et selon vous grâce à quoi ?

Rappel : la première page doit contenir votre nom et prénom, classe, année académique, ainsi que le TITRE du document !

PLAN TYPE DU RAPPORT DE STAGE. TUTORIEL.

Votre rapport de stage doit contenir :

Page de garde du rapport de stage (1 page)

Cette page de garde (la couverture) doit contenir :

- votre nom, prénom
- intitulé (titre) et type de votre stage
- dates / période du stage.
- Nom de votre endroit d'accueil+ Nom de votre école/ formation + adresses postales.
- Le nom de votre maître de stage + intitulé du poste.

Le sommaire du rapport de stage (ou table des matières) (1 page)

Il s'agit du plan de votre rapport. En lisant votre plan, il est déjà possible de voir comment vous avez pu extraire des outils pour votre propre pratique. Numérotez les parties, sections, paragraphes afin d'obtenir une bonne lisibilité. Indiquez la pagination dans le plan.

L'introduction : (1 à 2 pages)

Précisez ici pourquoi vous avez choisi ce stage, pour quelles raisons avez-vous choisi ce lieu, cette compagnie ? Présentez ainsi de manière très globale l'artiste/ lieu/ la compagnie...

Développement

Voici un exemple de plan utilisable pour votre rapport de stage.

Ne racontez pas votre quotidien mais uniquement les faits majeurs, les objectifs, les méthodes et moyens employés, les résultats obtenus, les difficultés rencontrées, les solutions apportées, les personnes avec qui vous étiez en contact, les enjeux...

1. Présentation de l'artiste...
2. Le milieu, le secteur dans lequel iel travaille
3. La compagnie/ Le théâtre/ L'asbl... (son historique, son organisation)
4. Mon stage (m'ont-ils donné des responsabilités, tâches à effectuer ? Observations ? Quoi ? Les forces ? les faiblesses ? D'après moi ?)
5. Le bilan :
 - La relation avec le maître de stage
 - Le temps consacré au stage (remarque)
 - Les difficultés rencontrées
 - Les apports du stage (connaissances - compétences).
 - Outils observés que je pourrai employer et tester dans ma propre pratique

Conclusion

La conclusion permet de mettre en perspective votre stage dans votre future vie professionnelle.

T.A.P

ARTS² - ÉCOLE SUPÉRIEURE DES ARTS - 7, RUE DE NIMY - 7000 MONS - info@artsaucarre.be

FICHE ECTS 2022-2023

MASTER

STAGE

UE4.6 RECHERCHE/CRÉATION

DOMAINE :	Théâtre et arts de la parole
OPTION :	Art dramatique
INTITULE DE L'ACTIVITE D'APPRENTISSAGE :	STAGES
TYPE DE L'ACTIVITE D'APPRENTISSAGE :	Technique
CYCLE ET NIVEAU :	PE4
VOLUME HORAIRE ET ORGANISATION :	
ECTS :	2
RESPONSABLE(S) :	Sylvie LANDUYT
MODE D'ÉVALUATION :	Rapport écrit
LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET D'ÉVALUATION :	Français

DESCRIPTION DES OBJECTIFS, CONTENUS, SOURCES, RÉFÉRENCES ET SUPPORTS :

À partir de la thématique pressentie pour le travail de fin d'études, l'étudiant.e effectuera un stage d'observation en milieu professionnel. Le lieu (institution, compagnie, structure de service...) sera choisi en fonction de ses missions. Ces dernières devraient permettre à l'étudiant.e de poser les premiers jalons de ce qui sera développé dans le dit travail de fin d'études.

Le·La stagiaire devra rédiger un rapport sur ce qu'il·elle aura pu y découvrir comme éléments pouvant soutenir et étayer sa problématique et/ou outils pouvant être éprouvés dans sa pratique.

Le stage est une occasion de premier pas dans le milieu professionnel.

OBJECTIF :

Se confronter au milieu professionnel pour y trouver un soutien à sa propre recherche.

CONTENU ET FORME D'ENSEIGNEMENT :

Pratique.

Observation et rédaction des éléments observés.

Cf convention de stage.

PRÉREQUIS :

Réussite du Bachelor en art dramatique.

MODALITÉS DE RÉPÉTITION OU REMÉDIATION :

Echanges entre l'étudiant.e et le·la référent.e de stage.

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Remise d'un rapport écrit. Cotation du rapport de stage.

Prise en compte du respect de la date limite de rendu dans la cote.

Note sur 20. Le seuil de réussite est à 10/20.

T.A.P

ARTS² - ÉCOLE SUPÉRIEURE DES ARTS - 7, RUE DE NIMY - 7000 MONS - info@artsaucarre.be

FICHE ECTS 2022-2023

MASTER

MÉMOIRE, TFE OU PROJET ARTISTIQUE INTER DOMAINES

UE4.6 RECHERCHE/CRÉATION

DOMAINE :	Théâtre et arts de la parole
OPTION :	Art dramatique
INTITULE DE L'ACTIVITE D'APPRENTISSAGE :	Travail de Fin d'Études
CYCLE ET NIVEAU :	PE4
VOLUME HORAIRE ET ORGANISATION :	90
ECTS :	15
RESPONSABLE(S) :	Sylvie Landuyt
MODE D'ÉVALUATION :	Rapport écrit et/ou forme pratique, ou mémoire théorique à présenter lors de la défense.
LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET D'ÉVALUATION :	Français

DESCRIPTION DES OBJECTIFS, CONTENUS, SOURCES, RÉFÉRENCES ET SUPPORTS :

OBJECTIFS :

- Se positionner dans une constellation artistique.
- Préciser sa méthodologie de travail.
- Développer une réflexion sur sa pratique et pouvoir la partager à la communauté. Faire entendre l'artiste en devenir.
- Mobiliser l'ensemble des compétences acquises pendant la formation d'acteur-riche proposée à ARTS² (cf le référentiel de compétences master)

CONTENU ET FORME D'ENSEIGNEMENT :

L'activité d'apprentissage se propose comme un soutien à sa propre démarche.

Elle se compose de rendez-vous collectifs et individuels.

Des étapes claires à franchir sont données :

- Une note d'intention en début de PE4
- Une constellation/famille artistique dans laquelle l'étudiant.e pense s'inscrire
- Une méthodologie de travail avec un calendrier clair à établir (retroplanning...)
- Des rendez-vous communs hebdomadaires en Q1 pour comprendre, chercher, se stimuler sur le sujet de notre recherche.
- Des rendez-vous individuels à la demande de l'étudiant.e pour préciser ou remédier.
- Visionnement de spectacles pour lesquels minimum trois rapports/analyses seront demandés.
- Présentation de son projet sous forme de prototype, pitch ou pecha kucha
- De février à mars, rendez-vous proposés lors de répétitions pour des retours sur l'avancée du travail. Méthodes de feedback élaborées de commun accord.

SUPPORTS :

- Cf vade-mecum TFE Domaine Théâtre.
- Documents utiles (échancier, tutoriels... disponible sur le TEAM/ Groupe TFE)

PRÉREQUIS :

Réussite du PE3 en art dramatique.

MODALITÉS DE RÉPÉTITION OU REMÉDIATION :

Plusieurs rendez-vous programmés lors de l'année.

Cf Vade-mecum

Tutoriels

Rendez-vous à programmer de manière individuelle avec le-la promoteur-riche choisi.e

Accompagnement personnalisé de chacun des projets par la responsable TFE.

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Les présentations sont ouvertes au public.

L'entretien qui suit se fait uniquement en présence de la direction de Domaine, de la responsable TFE, du-de la promoteur-riche et d'un-e lecteur-riche externe.

Les questions sont posées par la direction de Domaine.

Présence obligatoire aux rendez-vous de préparation.

Note sur 20. Le seuil de réussite est à 10/20